



Changer de garant sur un bail unis et solidaires

Par **Juo**, le **08/06/2015** à **18:06**

Bonjour,

Je suis étudiante et vit en colocation depuis septembre 2014. Nous sommes 3 locataires et 1 garant.

J'aurais voulu savoir si il est possible de changer de garant (modifier le bail unis et solidaires) ?

Est ce qu'en septembre nous pourrons changer le bail gratuitement ou à moindre frais ?

Merci de votre aide.

Par **moisse**, le **08/06/2015** à **19:44**

Bonsoir,

Non.

Sauf accord bien sur du bailleur.

Non, sauf accord du bailleur.

Mais vous ne pouvez rien imposer.